

## GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Construire un budget est un exercice complexe car il faut se projeter dans un avenir dont nous ne savons pas tout. Complexe aussi car il faut se jouer des contraintes multiples qui pèsent sur les finances des collectivités locales.

L'exercice est cette année rendu plus difficile en raison de la pandémie de coronavirus et l'incertitude dans laquelle le deuxième confinement plonge les prévisionnistes.

La crise est d'abord, bien sûr, une crise sanitaire. Mais elle est d'ores et déjà un choc économique sans précédent. Même si les conséquences sur les entreprises et l'emploi sont encore contenues sous l'effet des plans d'urgence et des dispositifs massifs de financement de l'activité partielle, l'année 2021 a de forts risques d'être une année de crise économique marquée, de progression rapide du chômage et d'accentuation des difficultés économiques des entreprises et des ménages, notamment les plus précaires.

Dans ce contexte anxigène, l'impératif de l'équipe municipale « Saint-Jean de Braye audacieuse et solidaire » reste plus que jamais de poursuivre, malgré les contraintes financières et notamment les baisses récurrentes des dotations de l'État, les politiques sur lesquelles vous lui avez renouvelé votre confiance : la solidarité, notamment envers les plus fragiles ; le soutien aux écoles et au projet éducatif du territoire, aux associations, au tissu économique et la poursuite de l'équipement de la commune.

Solidarité et audace sont plus que jamais nécessaires pour collectivement traverser ces crises et projeter Saint-Jean de Braye dans la transition vers le monde d'après.

*Christophe Laviolle,  
Adjoint délégué aux coopérations économiques et aux finances*

## GROUPES DE L'OPPOSITION

### AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE

#### L'ESPRIT DE LA DÉMOCRATIE

Nous constatons que certains sujets sont présentés pour échange au conseil municipal après que la décision a été prise en amont.

Des faits : L'avenant sur la Maîtrise d'œuvre de la place du général De Gaulle présenté au conseil métropolitain avant même une présentation au conseil municipal.

La communication du rapport de la cour des comptes de novembre 2019 repoussé 1 an après les élections...

Nous dénonçons cette politique d'information sélective, contraire à l'esprit de la démocratie.

Avec 17,7 % des électeurs inscrit la majorité dispose de 80 % des votes au conseil. Mais en ces temps de remise en cause de la démocratie, les sujets devraient être présentés, en temps et heures, à tous, pour contribuer aux échanges démocratiques, avec le respect qui s'imposent à tous.

*Jean-Emmanuel Renelie*

### AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN

L'écologie n'est pas l'apanage d'un seul parti, tous les citoyens sont concernés. Mais quand on en fait l'éloge, il faut joindre les actes aux paroles. La promotion des pistes cyclables n'aura été qu'un argument de campagne de la majorité. Alors que le déconfinement a précipité les actions d'Orléans Métropole dans ce sens, Saint-Jean-de-Braye ne compte qu'un seul timide essai dans le secteur du pont bordeau. Les citoyens veulent plus :

- qu'un marquage au sol provisoire !
- que des pistes dangereuses qui valent entre la route et les trottoirs !
- il faut repenser les axes de circulation et offrir des parcours dédiés, fiables et sécurisés !

L'intérêt pour le vélo est croissant, la réponse accuse un retard que ne justifie pas la prise en compte de la Covid 19. La vie continue.

*Jean-Noël Robin, Christine Bouret, Philippe Ragey*

*Les textes sont, sur le fond et sur la forme, de la responsabilité de leurs auteurs. Le règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que les textes ne traitant pas d'un sujet local seront refusés.*